



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

angine

Question écrite n° 16186

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la politique en matière antibiotique. Par leur dernier accord conventionnel, les syndicats de médecin se sont engagés à réduire leurs prescriptions d'antibiotiques notamment en généralisant l'utilisation des tests TDR (test diagnostic rapide du streptocoque dans l'angine). Ce test doit être fourni par la sécurité sociale et leur utilisation en est promue par les délégués de l'assurance maladie. Un véritable budget communication est utilisé pour convaincre de leur fiabilité auprès des patients. La saison la plus importante pour la réalisation de cet objectif est la période hivernale, qui voit les infections virales (grippe et angine) au pic épidémique. Par conséquent, si l'on veut que cet objectif soit réalisé, tout doit être fait durant les mois d'octobre à mars. Or, l'assurance maladie de Tourcoing (mais sûrement celle de la France entière) se trouve en rupture de stock suite à une négociation du contrat avec le fournisseur ! Est-il possible dans ces conditions d'avoir des éclaircissements sur le temps de rupture prévu et les conséquences dramatiques qu'elles ont sur l'augmentation du nombre de boîtes d'antibiotiques prescrites, sachant qu'aucun médecin ne prendra le risque d'une polyarthrite rhumatoïde ou d'une endocardite sur une simple angine. Il aimerait donc savoir quel est le responsable de cette rupture de stock à un si mauvais moment et pour quelles raisons.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16186

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 943

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)